

# Analyse de l'impact des incendies sur les mouvements de terrain

Le bureau de recherches géologiques et minières a étudié l'impact des feux de Chiatra et Sant'Andria di u Cotone sur les risques de mouvements de terrain. Deux "priorités fortes" ont été recensées à Cervione

Quel est l'impact des feux de forêts dits de Chiatra et Sant'Andria di Cotone, survenus en janvier dernier, sur les phénomènes de mouvement de terrain? C'est la question autour de laquelle s'articule l'étude effectuée par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) dont les résultats ont été présentés hier à Cervione aux maires des communes frappées par ces sinistres, lors d'une réunion présidée par Gérard Gavory, préfet de la Haute-Corse, à l'initiative de ce diagnostic. Le BRGM a réalisé une analyse et une cartographie afin d'identifier d'éventuels points noirs en fonction des risques naturels (éboulements rocheux, charriage, laves torrentielles, glissements de terrain) susceptibles de concerner des zones habitées, des routes, des ouvrages hydrauliques, etc.

Ces incendies ont été violents et destructeurs. Le premier a parcouru 500 ha de végétation sur les territoires de Chiatra (où plusieurs habitations avaient été détruites), de Canale di Verde et à la marge de Linguizzetta. Le second a ravagé 1 300 ha à Cervione, Sant'Andria di u Cotone, Ortale, Valle d'Alesani, Felce, Santa Reparata di Moriani et dans une moindre mesure Valle di Campoloro.

Mais ces sinistres ont aussi créé un sur-aléa dont l'importance varie selon les zones, la cartographie du BRGM classifiant les risques recensés et les actions à mener selon trois niveaux de priorités : faible (P3), moyenne (P2), forte (P1).

## "Un outil d'aide à la décision"

Deux priorités de niveau I ont été notées dans le secteur Cervione-Sant'Andria di u Cotone dont une zone avec des habitations en contrebas. "Il existe des talus rocheux importants au-dessus de Cer-



Le préfet de Haute-Corse Gérard Gavory et le sous-préfet de Corte, Sébastien Cecchi, aux côtés notamment de Pancrace Maurizi, Marc-Antoine Nicolai et Simon-Pierre Riolacci, maires de Chiatra, Cervione et Valle di Campoloro.

PHOTOS JACQUES PAOLI

vione et au-dessus de la RD 71 qui relie cette commune à celle de Sant'Andria di u Cotone, explique Baptiste Vignerot, ingénieur géotechnicien au BRGM qui a présenté les résultats de cette étude. Concrètement, ces risques sont "la remobilisation de blocs dans les versants ou le départ de nouveaux blocs rocheux avec un potentiel d'atteinte de la route départementale 71 ou de certaines habitations à proximité de Cervione. Une maison a été impactée par un bloc qui a déboulé du versant sur Cervione. Il faut donc protéger les habitations qui peuvent être impactées ainsi que la route et donc

ses usagers par la mise en place le plus rapidement possible d'outils simples tels l'installation de filets ou d'un piège à bloc derrière un mur de protection. À court terme, la RD 71 peut être fermée à titre préventif quand il y a des alertes orange pluies et tempêtes." Le BRGM a principalement diagnostiqué des risques d'éboulements "très localisés sur une dizaine ou une centaine de mètres maximum. Il y a quelques risques de glissements de terrain de talus routiers mais on ne s'attend pas à un glissement susceptible d'emporter la route sur plusieurs mètres ou des habitations."

Il n'y a donc pas de "risque immédiat", observe le préfet, mais des priorités ont été identifiées et il faut donc les traiter" par le biais de mesures de prévention ou curatives.

Le but d'un tel diagnostic est ainsi d'informer et d'accompagner les élus locaux et la Cdc, qui gère désormais l'ex-réseau routier départemental, dans la gestion du risque en leur fournissant "un outil d'aide à la décision", explique Gérard Gavory.

Une étude similaire est demandée après chaque incendie comme l'an dernier concernant les feux d'Olmata di Tuda-Biguglia (dans le même esprit, le défilé du Lancone

avait été fermé lors d'orages) et du Cap Corse. "Nous attendons ce rapport et je tiens à remercier le préfet pour son aide, a souligné le maire de Cervione, Marc-Antoine Nicolai.

Cela permet de répondre aux inquiétudes des élus et de la population concernant d'éventuelles chutes de rochers. Des points noirs ont été recensés mais il faudra déterminer qui doit intervenir car cela concerne des parcelles essentiellement privées et il y a ici, comme ailleurs en Corse, de l'indivision. Il y a donc encore des questionnements auxquels, je l'espère, seront apportés rapidement des réponses."

FABRICE LAURENT